

Promouvoir l'activité sportive : contenu de la consultation et place de l'ECG.

Objectifs

Objectifs généraux

Sensibiliser les médecins à la prescription d'activité physique et sportive et au concept de promotion de la santé par le sport
Savoir évaluer les conditions physiques du patient avant toute prescription d'activité physique et sportive

Objectifs EPP

Identifier les patients pour lesquels une activité physique et sportive adaptée doit être proposée du fait de leurs facteurs de risque ou de leur pathologie. (Sensibilisation au concept de promotion de la santé)

Public Visé



MEDECINS GENERALSITES CARDIOLOGUES PEDIATRES

Objectifs pédagogiques

Savoir sensibiliser les patients à la pratique du sport
Intégrer la dimension de la santé par la pratique du sport dans ses consultations.
S'approprier les éléments de l'interrogatoire lors des demandes d'un certificat d'aptitude à la pratique du sport
Délivrer un certificat d'aptitude à la pratique du sport en tenant compte de l'état de santé du patient.
Identifier les sports à contraintes et les modalités de délivrance du certificat d'aptitude à la pratique du sport
Préciser quels sont les patients pour lesquels un ECG s'avère indispensable.

Méthodes et moyens pédagogiques

ATELIERS ET PLENIERES EN PRESENTIEL 6 HEURES

Moyens Pédagogiques E-Learning

AUDIT CLINIQUE A DISTANCE 1 HEURE

Qualification Intervenant(e)(s)

MEDECIN DU SPORT

Parcours pédagogique

La promotion des comportements favorables à la santé incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière vise principalement à lutter contre l'obésité et la dénutrition. C'est aussi un élément de lutte efficace contre les maladies cardiovasculaires, les cancers, d'autres maladies chroniques, dont les affections de longue durée à travers par exemple l'activité physique adaptée.

La HAS a publié en juillet 2019 un Guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé répertoriant tous les éléments à rechercher avant la prescription d'une activité sportive aussi bien chez le patient asymptomatique que pour le patient maladie chronique.

Dans ce guide sont indiqués notamment les données de l'interrogatoire et les examens complémentaires à réaliser en fonction du risque cardio vasculaire évalué et des pathologies préexistantes .

La pratique sportive régulière a des effets bénéfiques indéniables pour la santé en général et le système cardiovasculaire en particulier. Il est aussi vrai que le risque d'accident cardiovasculaire est transitoirement accru lors d'une pratique sportive intense qui peut révéler une cardiopathie méconnue. Ainsi, les causes de mort subite non traumatiques sur les terrains de sport sont dans 85-90 % des cas d'origine cardiovasculaire et sont en règle secondaires à une arythmie cardiaque. La fréquence réelle de ces morts subites n'est pas précisément connue. Les chiffres proposés varient, selon le mode de recueil, entre 0,5 et 2,5 /100 000 pratiquants entre 12 et 35 ans et entre 1 et 4 /100 000 pratiquants au-delà. La visite médicale dans le cadre de la pratique d'activité sportive est un acte quotidien du médecin de premier recours, médecin généraliste et pédiatre (acte de prévention) et permet la délivrance d'un certificat médical destiné aux licenciés des fédérations sportives mais les médecins des autres spécialités peuvent être confrontés à la demande de CACI et se doivent d'être au fait de la législation et des contre-indications.

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

Audit Pré et Post : 1 Heure

 **Assiduité**
7.00 Heures

Dont 6.00 Heures en présentiel



Contactez-nous !

JACQUES GRICHY
PRESIDENT

Tél. : 0134164690
Mail : j.grichy@maform.fr

Code DPC
10402100022

